

9.Jan. 1973

DE PLUS EN PLUS LA BIENNALE DE PARIS S'ORIENTE VERS L'EXPLORATION DU PRÉSENT

LA Biennale de Paris devrait se tenir cette année non pas au Parc floral de Vincennes, mais là où elle est née il y a quatorze ans, dans les deux musées d'art moderne sur "esplanade qui les sépare, et au musée Galliera, du 15 septembre au 25 octobre. Exclusivement réservée aux jeunes artistes français et étrangers âgés de 20 à 35 ans, cette manifestation a pour objet de faire connaître les formes inédites d'expressions artistiques. Cette Biennale est nécessaire en tant que champ d'expérience et panorama international de l'avant-garde donnant une chance aux artistes d'être découverts.

Georges Boudaille, avec une équipe internationale composée de critiques d'art d'artistes et de conservateurs de musées, a défini son programme et ses intentions d'analyser le présent et pouvoir orienter l'avenir.

« Il ne s'agit pas, dit-il, de proposer une pseudo-programmation des tendances artistiques contemporaines, mais de rassembler en un même lieu les principaux domaines où une recherche fondamentale ouvre la

voie à des prolongements possibles tant au stade individuel qu'au stade collectif. Carrefour d'idées nouvelles, la Biennale de Paris donne aux artistes la possibilité de se réunir en une sorte de symposium pour confronter leur démarche respective et permet d'accomplir auprès du public une mission informatique et didactique. »

Au lieu de commissions nationales tentées de choisir des artistes déjà connus, une commission internationale assume seule la responsabilité des invitations afin d'aller plus loin dans l'exploration et donnant priorité aux inventions et à ce qui n'a jamais été montré. Pour chaque pays — il y en a environ soixante-dix — des correspondants ont été chargés de réunir des dossiers sur les artistes qui marquent par leur œuvre un esprit nouveau dans une totale liberté d'expression. Pour la France, tous les salons et syndicats d'artistes avaient été invités mais n'ont répondu que les salons de mai et « Grands et Jeunes d'aujourd'hui ». Aucune grande ligne esthétique n'est définie par avance ni aucun thème exigé.

Un courrier des lecteurs

Pour répondre à une enquête sur la vie et l'équipement culturel de tous les pays invités, une section audio-visuelle projette en permanence des séries de diapositives, quatre-vingts par pays, retracant leurs activités artistiques en situant le travail des artistes dans un contexte économique, social, géographique et culturel. Des films d'artistes compléteront cette information.

Outre les créations d'art plastique, la Biennale de Paris espère accueillir les nouvelles expressions propres au cinéma au théâtre, à la danse, à la musique, en particulier la « pop music ». Elle pourra accompagner cette mission grâce à l'O.R.T.F.

Les organisateurs de cette Biennale centrée sur l'information demandent à la presse d'ouvrir un courrier des lecteurs sur l'art contemporain auxquels ils répondront car, ajoute Georges Boudaille, « le public non informé est souvent

déphasé par rapport aux nouveaux aspects artistiques, un manque de connaissance dû à un manque d'information lui fait considérer avec une certaine défiance les travaux actuels des jeunes créateurs. Si aucun effort n'est fait dans ce domaine, l'incompréhension entre les générations risque de se creuser de plus en plus profondément en accélérant le processus de la contestation qui est une forme de désespoir. »

Après avoir examiné trois cents dossiers, la commission a sélectionné une cinquantaine d'artistes ou groupes d'artistes dont les noms seront publiés le mois prochain.

Ainsi un gros travail a déjà été réalisé tant dans l'organisation des nouvelles structures que dans la réalisation du programme. La Biennale devra encore franchir de nombreux obstacles pour aboutir à son époussement. Souhaitons qu'elle les surmonte.

Jeanine Warnod.

LA GAZETTE DES BEAUX-ARTS
140, faub. Saint-Honoré - 8e

Jan. 1973

Fougeron, la Loire et ses vendanges, peintures et dessins 1970-1972, exposition en novembre au

Centre d'Art international de Paris.

o

La VIII^e Biennale de Paris se tiendra, du 15 mai au 15 juillet 1973, dans les jardins et les pavillons du Parc floral de Vincennes.

Comme chaque année, cette manifestation a pour objectif de donner à des artistes de tous les pays, âgés de vingt à trente-cinq ans, l'occasion d'exposer et de confronter leurs travaux.

Le règlement de la Biennale a été fixé par une commission internationale qui décide du choix des artistes invités et de la conception générale de l'exposition. Cette commission a implanté un réseau de correspondants dans tous les pays concernés par les problèmes culturels contemporains.

La VIII^e Biennale prévoit d'accueillir des œuvres significatives des recherches créatrices d'aujourd'hui, à caractère individuel ou collectif.

Ouverte à tous les courants novateurs qui correspondent aux différentes formes d'expression artistique, cette exposition comprendra : dans le domaine des arts plastiques, une présentation d'œuvres, complétée par un spectacle audio-visuel sur l'activité artistique internationale ; — différentes sections qui seront consacrées au théâtre, au cinéma, à la musique, à la danse, etc.

La Biennale de Paris assumera, cette fois encore, sa vocation de manifestation à caractère expérimental qui renseignera le public sur l'activité artistique, considérée comme un phénomène vivant.